ouest france

Juin 2023

Le Courrier de l'ouest

SAINT LEGER SOUS CHOLET

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Les retrouvailles des Saint-Léger

Sur les 73 Saint-Léger qui composent le groupe des Saint-Léger de France et d'ailleurs, 31 ont envoyé une délégation au 25e anniversaire du rassemblement, le week-end dernier.

Il était difficile de quitter la salle où les produits régionaux étaient mis en évidence sans déguster la spécialité locale : le boudin saint-légeois. PHOTO : CO

Le Papet Vaudois des Helvétiques de Saint-Léger-la-Chiésaz a fait saliver les gourmands et les gourmets. PHOTO : CO

Une météo digne de celle des plus beaux jours de juillet, une organisation hors pair, des animations variées et une bonne humeur communicative : tous les ingrédients étaient réunis pour faire du 13e rassemblement des Saint-Léger de France et d'ailleurs un cocktail de qualité, le week-end dernier.

Les temps consacrés samedi et dimanche à l'exposition des spécialités des communes participantes a été prise d'assaut par un public avide de les découvrir. Le Papet (potée) Vaudois (poireaux, pommes de terre, vin blanc vaudois, saucisse aux choux, crème et condiments) des Suisses de Saint-Léger-la Chièsaz a fait saliver les gourmands et les gourmets. Les spécialités bretonnes (galettes, cidre...) ont connu leur part de succès. « *Nous sommes principalement ici pour croquer la vie à pleines dents* » s'amuse un résident de Saint-Léger-des-Prés (35). Le tourteau fromager du Poitou de Saint-Léger-de-la-Martinière (79) a également été apprécié. Il était bien évidemment hors de question de quitter la salle sans avoir dégusté la spécialité locale : l'incontournable boudin saint-légeois.

Les lavandières de retour à l'étang communal, comme au bon vieux temps

Dimanche, devant un public particulièrement attentif, les lavandières étaient de retour sur le bateau-lavoir de l'étang communal. PHOTO : CO

Dimanche, marcheurs et cyclistes se sont donné rendez-vous devant la salle de la Prairie, pour partir à la découverte de la commune pour les premiers et de la région pour les seconds.

Pendant la randonnée pédestre, trois arrêts étaient au programme pour découvrir l'histoire locale : la mairie, l'ancienne gare et l'étang communal sur lequel est amarré le bateau-lavoir reconstitué par l'association des Amis de Léo.

Lors de cette dernière station, six acteurs de la troupe théâtrale des Fous du Roy ont mis en scène une séance de lessive avec des lavandières, comme cela se faisait avant l'arrivée de la machine à laver le linge. D'après un texte écrit par l'un des acteurs, Jean-Luc Aubry, et outre l'usage du battoir, les deux lavandières du jour n'ont pas manqué de revisiter de façon cocasse les potins locaux d'une semaine dans les années 1930.

La carte de France humaine des 31 délégations de France et d'ailleurs

Dimanche en fin d'après-midi, les participants des 31 communes présentes au 13e rassemblement des Saint-Léger de France et d'ailleurs ont constitué une carte de France humaine, histoire d'immortaliser l'évènement. Un repas suivi d'une soirée dansante a clôturé le week-end. Rendez-vous est pris dans deux ans à Saint-Léger-le-Petit, dans le département du Cher. C'est là que se déroulera le 14e rassemblement des Saint-Léger de France et d'ailleurs au week-end de la Pentecôte 2025.

Avant de réaliser une carte de France humaine, l'après-midi du dimanche a été consacré aux olympiades PHOTO : CO

Le Courrier de l'ouest

2 juin 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Les jeunes comédiens ont conquis leurs camarades

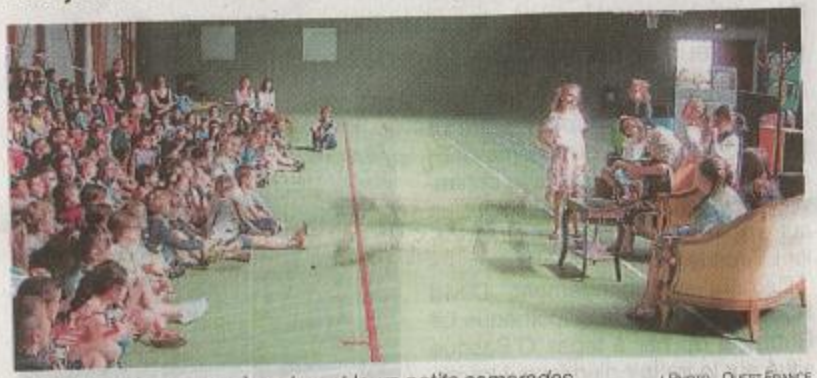

Les Troubadours en scène devant leurs petits camarades. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Vendredi, les Troubadours et les Ménestrels, les deux troupes jeunes de l'association saint-légeoise des Fous du Roy, ont interprété leurs saynètes devant leurs petits camarades des écoles de la commune. Un jeune public qui n'est pas resté insensible.

Les Troubadours (niveau CE) se sont ainsi illustrés dans *Les petits compagnons*, l'histoire d'enfants qui réserve une surprise à leur grand-mère. Tandis que les Ménestrels (niveau CM) ont repris *Le complot*, une classe en visite au musée Henri-IV.

Si les prestations ont été appréciées du jeune public, elles ont également créé la surprise chez les enseignants. **« J'ai découvert certains élèves sous un autre angle, avec une expression qu'ils n'ont pas forcément en classe »**, témoigne ainsi Claudia.

Après le final, Jean-Luc Aubry, trésorier de l'association théâtrale, n'a pas oublié d'inviter les écoliers ravis : **« Si vous voulez les rejoindre, n'hésitez pas à demander à vos parents de vous inscrire aux Fous du Roy. »**

Contact : lesfousduroy@yahoo.com

ouest france

6 juin 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Les jeunes élus mobilisés pour l'insertion

Nathalie Grasset, directrice d'Atima, est venue présenter la structure aux jeunes élus mobilisés en faveur de cette association. | PHOTO : OUEST-FRANCE

L'initiative

Jeudi dernier, en prélude à leur conseil, les élus du conseil municipal d'enfants (CME) ont accueilli Nathalie Grasset, directrice de l'Atelier d'insertion des Mauges (Atima), venue leur présenter la structure, son rôle et ses objectifs.

L'association, créée en 2006, a pour l'objectif de **« fournir du travail à des personnes qui en sont privées, dans une démarche d'insertion, de valorisation des produits usagés et de développement des solidarités »**.

Collecte à l'école

Un éclairage utile pour les enfants qui ont décidé de soutenir une action de recyclage/réemploi en faveur d'Atima. **« En nous ayant choisis, vous participer à votre manière à la protection de l'environnement et vous permettez à des personnes d'avoir un emploi »**, leur assure Nathalie Grasset.

Une collecte de vêtements, livres, jouets, chaussures... est ainsi actée. **« De préférence en état d'être utilisés »**, précise Laurence Tisserond, élue en charge du CME. La collecte se fera *via* les écoles. **« Les articles seront vendus dans les deux boutiques solidaires de l'association, Fripes et trocs à Sèvremoine et Multitroc à Beaupréau »**, explique Nathalie Grasset.

Concernant les autres dossiers, la boîte à insectes est terminée. Elle sera prochainement installée au passage de la gare, et inaugurée lors du CME du 16 septembre. Une plaque a par ailleurs été apposée sur l'arbre des naissances, avec les prénoms des bébés nés ces deux dernières années.

Enfin, la fête des CM aura lieu mardi 4 juillet, salle de la Prairie, de 16 h 30 à 20 h. Pas de jeux cette année, mais une surprise ! Les enfants du CME apporteront une vingtaine de crêpes chacun pour le goûter.

ouest france

7 juin 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Les jeunes acteurs des Fous du Roy jouent devant leurs petits camarades

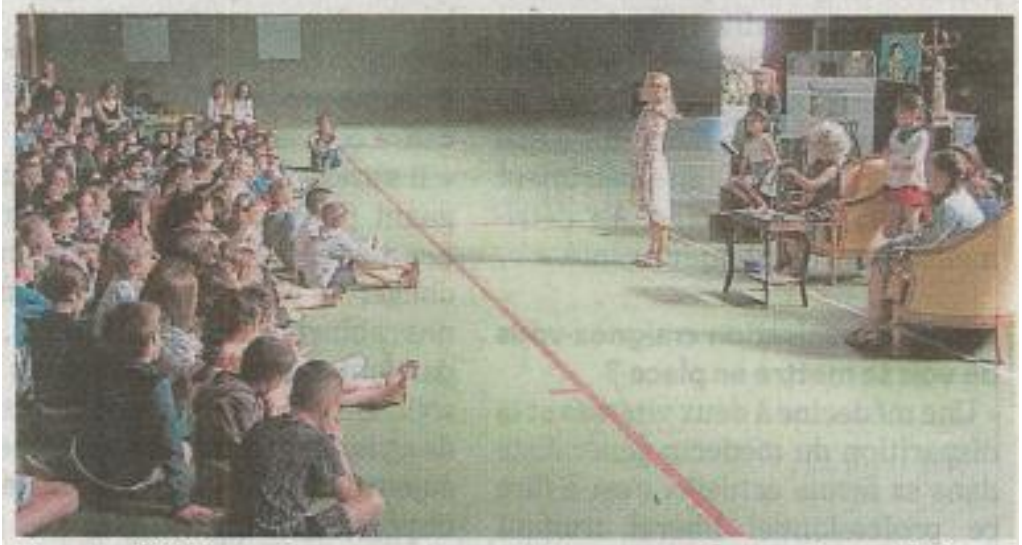

Vendredi 2 juin, les jeunes acteurs de la compagnie Les Fous du Roy ont joué deux saynètes devant leurs camarades des deux écoles saint-légeoises. Les Ménestrels (10-11 ans) ont joué « Le Complot », une saynète qui retrace les aventures d'une classe en visite au musée Henri IV. Les Troubadours (8-9 ans) ont joué « Les Petits Compagnons », une histoire d'enfants qui réservent une surprise à leur grand-mère. Une salve d'applaudissements a salué la prestation des artistes. PHOTO : CO

Le Courrier de l'ouest

10 juin 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Comment limiter la vitesse rue d'Anjou ?

Lors du conseil municipal, vendredi, Jean-Robert Tignon, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement, a fait le point sur l'étude menée par sa commission en lien avec les riverains, afin de limiter la vitesse rue d'Anjou.

Il s'avère que les "écluses", au niveau de l'école privée et de la maison de l'enfance, ne donnent pas satisfaction. Même si le bilan auprès des piétons, notamment à la maison de l'enfance, est « **beaucoup plus partagé**, note l'adjoint. **Tout le monde en revanche est conscient qu'il faut faire quelque chose pour réduire la vitesse. L'idée serait de faire un plateau (comme devant l'église), mais il ne pourrait pas être réalisé avant l'année prochaine. En attendant, on va essayer autre chose : trois dos-d'âne qui seront placés au niveau des écluses et près de la rue du Lac ».**

La commission va également continuer à se pencher sur le stationnement. « **Beaucoup de choses peuvent évoluer dans cette rue, il faut donc anticiper son aménagement »**, poursuit l'élu. Côté voirie, la commission va travailler sur devis (plutôt qu'appels d'offres) concernant le stationnement au lotissement du Chêne-Blanc, la réfection de la rue de la Petite-Coudraie « **en très mauvais état** », ainsi que les dos-d'âne inclus au programme.

Saint-Léger-sous-Cholet

Titularisation d'une agente de maternelle

Après le départ à la retraite d'une agente territoriale spécialisée d'école maternelle (Atsem), la municipalité saint-légeoise a décidé de titulariser sa remplaçante (déjà présente à l'école), à compter du 1er septembre prochain.

Cette titularisation porte l'effectif communal à 38 titulaires ou stagiaires, dont 16 à temps complet, soit presque 30 équivalents temps plein et 14 contractuels.

Saint-Léger-sous-Cholet

Deux abstentions pour Cholet Agglomération

Lors du dernier conseil municipal, vendredi, les élus saint-légeois ont été consultés pour approuver la décision du conseil de l'Agglomération du Choletais (AdC) concernant son changement de nom. L'AdC s'appellera désormais Cholet Agglomération. « **C'était une volonté politique des maires. Nous avons suivi les autres agglomérations dont le nom de la ville vient en premier. C'est plus parlant pour l'extérieur »**, explique le maire Jean-Paul Olivarès.

Si personne n'a bloqué sur le nom retenu et les raisons de ce choix, il y eut des réflexions par rapport au coût induit par cette modification. D'autant qu'il avait déjà été modifié il y a peu, lorsque le Vihiersois a rejoint l'Agglomération.

À Saint-Léger, deux conseillers se sont abstenus.

ouest france

13 juin 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Réduire la vitesse dans la rue d'Anjou : les écluses ne donnent pas satisfaction

Les écluses posées à titre provisoire dans la rue d'Anjou pour limiter la vitesse des véhicules à moteur sont loin de faire l'unanimité chez les riverains. D'autres solutions vont être testées. Photo : CO

Vendredi 9 juin, le conseil municipal a profité de la séance destinée à désigner les électeurs pour le scrutin des sénatoriales pour étudier plusieurs autres dossiers.

Cadre de vie. Les membres de la commission ont dressé un bilan avec les riverains au sujet des écluses provisoires installées rue d'Anjou pour limiter la vitesse des véhicules à moteur. « *Tout le monde est conscient qu'il faut faire quelque chose, mais les écluses ne donnent pas satisfaction* », rapporte Jean-Robert Tignon, adjoint. De nouveaux essais vont être effectués avec d'autres dispositifs. « *Nous pensons à un plateau identique à celui qui est devant l'église, mais nos moyens financiers actuels ne le permettent pas. Nous allons donc, toujours de façon provisoire, poser trois dos-d'âne* », informe Jean-Robert Tignon. La commission continue également son travail sur les places de parking.

Nouveau nom Cholet Agglomération. Le conseil de l'Agglomération du Choletais a approuvé, le 17 avril, la modification des statuts concernant un changement de nom afin de prendre celui de Cholet Agglomération. « *Les conseils municipaux sont appelés à se prononcer sur cette décision qui ne s'appliquera qu'à la condition qu'une majorité des conseils des communes de l'Agglomération soit favorable au changement* » indique Jean-Paul Olivarès, le maire. Le conseil donne son accord par 13 voix pour et deux abstentions. « *Je n'aurais pas forcément eu la même opinion il y a quelques années. Il faut reconnaître qu'en termes de marketing territorial, Cholet est plus parlant que le terme Choletais* », précise le maire.

Saisonniers. Comme les années précédentes, la municipalité ouvre deux postes de saisonniers aux services techniques, en renfort pendant la période estivale. Le conseil donne son accord pour que, cette année, ces postes soient répartis entre huit jeunes par période de deux semaines, du 3 juillet au 25 août. « *Cette méthode permet aux jeunes d'avoir un job d'été. C'est également pour eux une occasion de découvrir la commune de l'intérieur* » souligne Jean-Paul Olivarès.

Le Courrier de l'ouest

13 juin 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Le foyer du Landreau est trop peu fréquenté

Le sujet inquiète la commission cadre de vie. Le foyer d'animation du Landreau est en perte de vitesse en ce qui concerne la partie gérée par l'Agglomération. Cette dernière est accessible aux personnes âgées en présence d'une animatrice, et offre la possibilité d'un repas le jeudi entre aînés.

« Il n'est fréquenté que par une à trois personnes pour les activités, un peu plus lors des repas a rapporté l'animatrice, note Claudia Tharreau, adjointe à la vie sociale. **L'Agglo, qui ne peut pas louer ou prêter ce local à des associations, réfléchit sur le plan juridique à l'avenir de ce local. »**

Précisons que celui-ci peut être utilisé gratuitement uniquement par les personnes âgées locataires de Sèvre-Loire Habitat, qui sont logées autour du bâtiment. L'autre partie, communale, est accessible aux associations en lien avec des seniors (club de la Gaieté, centre Ocsigène...).

ouest france

14 juin 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Jeux, cochon grillé, bal... C'est la fête de l'été !

En partenariat avec la municipalité saint-légeoise, le comité des fêtes organise la fête de l'été dans le parc municipal (derrière la mairie), ce samedi 17 juin. Les festivités débuteront vers 15 h avec des jeux champêtres, baby-foot géant, structure gonflable, etc. L'occasion de venir se divertir en équipes, en famille ou entre amis. Un goûter sera également offert aux enfants.

Vers 18 h, les 2'Moiselles animeront l'apéritif musical, suivi par le retour du fameux cochon grillé. Enfin, la soirée dansante sera orchestrée par le groupe Diamant bleu, avant que le feu d'artifice ne vienne illuminer le ciel à la tombée de la nuit.

Saint-Léger-sous-Cholet

Deux postes de saisonnier durant l'été

Chaque année la commune ouvre deux postes de saisonnier pour renforcer les services techniques durant l'été. Cette année, ils sont répartis entre huit jeunes, par période de deux semaines, entre le 3 juillet et le 25 août. « **L'action reconduite depuis plusieurs années sous cette forme permet aux jeunes de découvrir la commune de l'extérieur, et d'avoir un job d'été** », précise le maire Jean-Paul Olivarès.

ouest france

15 juin 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Fête de l'été : il n'y aura pas de feu d'artifice

Contrairement à ce qui était annoncé, hier, dans le programme de la fête saint-légeoise de l'été, samedi 17 juin, le comité des fêtes fait savoir qu'il n'y aura pas de feu d'artifice.

En effet, la sous-préfecture et le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis 49) ont rendu un avis défavorable pour cette animation, en raison de la présence d'habitations au sein du périmètre de sécurité.

Ce feu d'artifice est reporté à la fête du Boudin, samedi 14 octobre, près de la salle de la Prairie.

Enfin, autre précision pour ce samedi, le prix du plateau-repas, avec le fameux cochon grillé, est fixé à 15 € pour les adultes.

ouest france

16 juin 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

« Un village où il fait bon vivre »

Maire depuis 2008, Jean-Paul Olivarès a déjà annoncé qu'il ne serait pas candidat en 2026. Il dresse un bilan de ses trois premières années.

ENTRETIEN

Jean-Paul Olivarès, maire de Saint-Léger-sous-Cholet, fait le bilan de son action. Adjoint à la communication et aux finances de 2001 à 2008, il a été élu maire en 2008.

Quelle analyse faites-vous de ces trois premières années ?

Jean-Paul Olivarès : « Aussi paradoxal que cela puisse paraître, j'ai le souvenir d'un début de mandat rendu difficile par la pandémie et en même temps la satisfaction d'avoir fait pas mal de choses : extension de la maison de l'enfance, réaménagement du hall d'accueil de la mairie, finalisation du réaménagement de l'ancienne poste pour une location à la MAM associative « Les Petits Bateaux » (des travaux avaient été faits à l'étage pour un accueil d'urgence). Nous avons dû faire face à une surprise de taille avec la reprise de la gestion du service petit enfance. »

Parlez-nous des projets pour la suite.

« Le gros projet est celui du restaurant scolaire. On y travaille en limitant les dépenses à 1 000 000 € TTC. Nous ne le dépasserons pas en respectant deux objectifs prioritaires : l'amélioration des sanitaires pour les enfants et l'amélioration des conditions de travail pour le personnel (vestiaires, traitement du bruit...). Nous continuons notre travail pour limiter la consommation énergétique en généralisant les améliorations déjà apportées pour le chauffage. Nous allons aller plus loin en mettant l'accent sur les modes de régulation des températures dans les bâtiments. Au niveau de l'éclairage public, nous menons une réflexion sur la stratégie à adopter pour la période automnale et hivernale, notamment au niveau des entrées de bourg, des ronds-points stratégiques et des grands axes. L'idée est de prendre des mesures qui évitent l'accroissement de la délinquance. »

En 2026, Jean-Paul Olivarès mettra un terme à trois mandats de maire.

Photo : CO

Quel est le stade d'avancée du sentier pédestre Saint-Léger-Cholet ?

« La réflexion sur un sentier alternatif à celui qui traversait les Bois Lavau devrait nous permettre de finaliser le projet en 2024. J'aimerais aussi évoquer le projet de piste cyclable entre Cholet et Saint-Léger conduit par l'Agglomération du Choletais et le département. À ma connaissance la demande de subvention au département n'a pas connu de retour à ce jour. Je reste malgré tout optimiste. »

Quels sont les atouts de Saint-Léger-sous-Cholet ?

« Lorsque j'ai été élu maire en 2008, l'équipe que je conduisais avait pour slogan « Équilibre et qualité de vie ». Cette notion d'équilibre, entre la ville et la campagne, entre les entreprises, les associations et les particuliers, j'y étais très attaché. Elle constitue toujours notre axe de travail. Le fait que nous ayons été éligibles en début d'année au label « Villes et village où il fait bon vivre » vient concrétiser cette notion. Des panneaux seront bientôt apposés aux entrées de la commune pour matérialiser ce label. »

Comment réagissez-vous aux violences dont sont victimes les maires et élus y compris récemment au sein de l'Agglomération du Choletais (maire de Passavant-sur-Layon) ?

« J'ai envoyé un message de soutien à mon collègue. On peut ne pas être d'accord, mais à aucun moment, il est tolérable d'aller jusque-là. J'apporte mon total soutien aux élus qui sont menacés d'une façon ou d'une autre quelles que soient leurs idées ou leurs opinions politiques. »

Le Courrier de l'ouest

20 juin 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Une balade littéraire avec Clara Arnaud

Lors de la halte à l'étang, Clara Arnaud a lu un passage de son roman « La Verticale du fleuve », qui évoque les impacts de la construction d'un barrage hydraulique sur un fleuve du Honduras. Photo CO

Dans le cadre d'un partenariat entre le réseau des bibliothèques du Choletais et la maison Julien-Gracq à Saint-Florent-le-vieil, l'autrice Clara Arnaud, en résidence au musée florentais, a convié le public à l'accompagner dans une balade littéraire dans les rues saint-légoises avec des haltes à l'étang, à la gare et au bois de la Cheminée, vendredi dernier.

Clara Arnaud a été très tôt prise par l'envie de découvrir le monde à travers de longs voyages (Chine, Géorgie, Mali...), parfois dans le cadre de séjours de longue durée comme ce fut le cas en République démocratique du Congo (deux ans) ou au Honduras (quatre ans). Dans ces deux derniers cas, elle était chargée de mission dans le domaine de la coopération technique (éducation et jeunesse) et culturelle. Elle a à son actif l'écriture de plusieurs romans, parmi lesquels : « Sur les chemins de Chine », « Au détour du Caucase » et « La Verticale du fleuve ». Très attachée aux conditions de vie des populations des pays en crise et à la protection environnementale, l'autrice a emmené, vendredi, un maigre public (une dizaine de personnes) dans un voyage guidé par la lecture d'extraits de ses trois romans.

« L'idée est de proposer au public de découvrir autrement un processus d'écriture au cours d'une rencontre atypique avec un auteur, lors d'un cheminement dans une commune de l'Agglomération du Choletais », détaille un agent du réseau des bibliothèques du Choletais. Le concept est tout à fait attractif. Il mérite d'être renouvelé en espérant qu'une prochaine fois, un public plus nombreux répondra à l'invitation des organisateurs.

Le Courrier de l'ouest

21 juin 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Les Fous du Roy souhaitent intégrer Itinérances

Lors de l'assemblée générale, la troupe des adultes des Fous du Roy a repris les saynètes du bateau-lavoir, écrites et interprétées pour le rassemblement des Saint-Léger. | PHOTO : OUEST-FRANCE

La commission culturelle de l'Agglomération du Cholétais va intégrer le théâtre dans son programme Itinérances (une saison culturelle au plus proche des habitants), en septembre.

Une aubaine pour le théâtre saint-légeois des Fous du Roy, qui espère faire partie du dispositif. **« On va manifester notre désir de l'intégrer. »** Ce qui lui permettrait de jouer dans les communes de l'agglo, dans une salle mise à disposition, et d'être subventionné. Il ne resterait à sa charge que les droits d'auteur.

« Au vu du travail effectué tout au long des répétitions, les acteurs aimeraient se produire davantage que dans le cadre de notre spectacle annuel », témoignent Jean-Luc Aubry et Stéphanie Dupé, respectivement trésorier et secrétaire. Et les recettes leur reviendraient intégralement. Par ailleurs, s'ils n'ont pas participé au festival le Temps de jouer cette année, ils ont décidé de postuler pour 2024.

Les jeunes répètent le mercredi, tandis que leurs aînés se retrouvent le vendredi. Ils sont encadrés par Élizabeth Arnaud et Babeth Terrien, les deux fidèles animatrices. Et pour Alexandre Bamach, nouveau membre de l'association, **« c'est agréable de contribuer à la bonne marche de la troupe »**.

Les cotisations sont portées de 87 € à 90 € (moins 8 € à partir du 2e membre de la famille).

ouest france

22 juin 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Les Fous du Roy veulent jouer plus souvent

L'association de théâtre Les Fous du Roy, présidée par Audrey Lebastard, a tenu son assemblée générale en plein air, vendredi 16 juin.
Cette réunion a permis aux participants de dresser un bon bilan de la saison. Il est ressorti des échanges une envie des acteurs de monter un peu plus souvent sur les planches.

« Eu égard à tout le travail accompli pendant les répétitions, il faut comprendre que les acteurs éprouvent un besoin de monter sur scène plus souvent qu'à la seule l'occasion du spectacle annuel », remarque la secrétaire de l'association, Stéphanie Dupé. L'année à venir devrait permettre de satisfaire les attentes.

L'assemblée générale est terminée, c'est l'heure des inscriptions pour l'année prochaine. PHOTO : CO

« En 2022, année encore marquée par la pandémie de Covid, nous n'avons pas participé au festival Le Temps de jouer, à Cholet. Nous allons postuler pour 2024 », annonce Jean-Luc Aubry, trésorier et comédien.
Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, il évoque également l'idée de la commission culture de l'Agglomération du Choletais d'intégrer le théâtre, à partir de septembre prochain, dans « Itinérance », un programme qui consiste à diffuser la culture dans toutes les communes de l'Agglo.
« Nous allons pousser ce dossier pour entrer dans le dispositif », indique Jean-Luc Aubry.
Tout semble sur la bonne voie pour que les acteurs de la troupe des Fous du Roy puissent exprimer leur talent au-delà du spectacle de fin d'année.

Pour l'année à venir, les cotisations passent de 87 à 90 €. Une réduction de 8 € est accordée à partir de la seconde adhésion au sein d'une même famille.

Le Courrier de l'ouest

22 juin 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Plus de 300 enfants réunis aux intercentres

Les arts et le cirque, thème retenu pour les intercentres qui ont réuni plus de 300 enfants du territoire couvert par le centre socioculturel Ocsigène.

| PHOTO : OUEST FRANCE

Mis en sommeil par l'épidémie de Covid-19 en 2019, les intercentres ont repris mercredi, sous l'égide du centre socioculturel intercommunal (CSI) Ocsigène, titulaire de la coordination enfance. Cela lui offre la possibilité de regrouper des structures enfance et de travailler ensemble autour de diverses thématiques (projets éducatifs notamment). Mercredi, c'était la journée intersports.

Elle a réuni plus de 300 enfants issus des structures des communes couvertes par Ocsigène : La Romagne, Bégrolles, Saint-Christophe, La Séguinière et Saint-Léger, qui accueillait. **« Avec 87 enfants présents, le centre de La Séguinière est le plus représenté, suivi de près par celui de Saint-Léger qui en compte 65 »,** rapporte Corinne Audigane du Cais (centre de loisirs et d'animation).

Encadrés par 34 animateurs, les enfants, âgés de 3 à 11 ans, ont évolué sur le thème du cirque et des arts. Au travers de jeux et ateliers, mais également grâce à un spectacle interactif et pédagogique autour des arts vivants et des couleurs.

« Les cinq structures ont été mélangées dans le respect des tranches d'âge, car nous travaillons sur l'ouverture et la connaissance de l'autre, rapporte Vanessa Griffon, coordination enfance au CSI. **Durant la période sans intercentres, un défi tablettes, financé par Jeunesse et sports (aujourd'hui cohésion sociale), a été mis en place pour conserver le lien entre structures. »**

ouest france

24-25 juin 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

250 élèves de l'école des Bois en spectacle

Les élèves de CE ont présenté des jeux coopératifs. PHOTO : CO

Samedi, près de 250 élèves ont assuré le spectacle de la fête de fin d'année scolaire de l'école publique des Bois. Les élèves des classes de maternelle ont évolué sur le thème des monstres. Ceux des classes de CP, CE 1 et CE 2 ont privilégié les jeux coopératifs. Les CM1 et CM2 ont interprété des saynètes en lien avec la classe découverte du mois de mai.

Après le spectacle, enfants, parents et enseignants ont partagé un déjeuner. L'après-midi a été consacré à des jeux dont les stands étaient tenus par les membres de l'association des parents d'élèves. PHOTO : CO

Le Courrier de l'ouest

27 juin 2023

UNE VOIE VERTE EN PROJET

L'AdC envisage la création d'une voie verte reliant Cholet et Saint-Léger-sous-Cholet. Une partie des terrains se trouve zone de la Touche à Cholet et appartient à Thales Immobilier Groupe. Après transaction, l'AdC se porte acquéreur de ces 1 378 m² de terrain au prix de 4 134 € net, soit 3 € le m².

Le Courrier de l'ouest

28 juin 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Les temps forts de l'année résumés dans un spectacle

Des jeux coopératifs pour les CP-CE1 de l'école des Bois. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Les élèves de l'école des Bois ont présenté leur spectacle de fin d'année, samedi dernier. Ils étaient environ 250 à s'exprimer dans la salle de sport. Trois thèmes ont servi de support à leurs prestations. Ainsi, les classes de maternelle se sont inspirées des émotions ressenties lors de leur voyage lecture dédié aux monstres ; les CP, CE1 et CE2 se sont illustrés dans des jeux coopératifs, tandis que les CM1 et CM2 ont interprété plusieurs saynètes faisant référence aux moments vécus lors de la classe découverte à Talmont-Saint-Hilaire (Vendée).

Puis tout le monde a partagé un déjeuner suivi de jeux, aux stands tenus par des membres de l'association de parents d'élèves.

ouest france

30 juin 2023